



Communiqué de presse

13 juillet 2021

Ne cédon pas au chantage et préparons la création d'un tribunal !

La Ligue nationale pour la Liberté des Vaccinations (LNPLV) réagit aux annonces d'Emmanuel Macron qui vient d'instaurer un Etat « sans foi ni loi démocratique », détruisant l'Union nationale, la Constitution et la République française. La Ligue appelle les citoyens à ne pas céder à la désunion et au chantage vaccinal, mais à rassembler des faits et des preuves pour la création d'un tribunal qui sera chargé de juger les criminels.

Hier soir, le 12 juillet 2021, lors de son allocution télévisée, le président de la République s'est livré à une **véritable déclaration de guerre contre le peuple français et contre la République**. Emmanuel Macron ouvre la porte au racisme sanitaire en instituant une ségrégation malsaine animée par un néo-maccarthysme qui fait la chasse aux non-vaccinés au mépris du consentement libre et éclairé.

Nous constatons que nous ne pouvons plus compter sur le pouvoir politique, ni sur le pouvoir judiciaire et médiatique, tous corrompus ou neutralisés. Nous appelons donc les citoyens à prendre conscience des dangers extrêmes que cette situation fait peser sur l'intégrité physique des personnes, le système de soin, notre économie et plus largement le vivre-ensemble.

Nous assistons au retour de graves dérives éthiques et politiques, celles que la République n'a cessé de combattre depuis la Libération. Par le biais d'une habile inversion des valeurs, propre aux totalitarismes les plus démoniaques, la sous-citoyenneté des non-vaccinés s'inscrit dans un scénario écrit et documenté depuis plusieurs décennies, et sur lequel nous n'avons cessé d'alerter depuis la création de notre association en 1954 : **l'obligation vaccinale n'est en réalité qu'un prétexte et un outil politique, détourné de toute fin sanitaire, pour supprimer en France l'Etat de droit et nos libertés.**

Depuis cette violente allocution, la Ligue reçoit de nombreux appels de citoyens désespérés, certains souffrant de multiples pathologies et ne pouvant prendre le risque d'une vaccination expérimentale, d'autres manifestant la peur de perdre leur emploi ou de voir la santé de leurs enfants abîmée définitivement. Nous ne pouvons répondre à tous les cas de détresse individuelle.

Nous invitons chacun à résister par les moyens non-violents suivants :

- **Ne pas céder au chantage en courant se faire vacciner** car cela ne peut que contribuer à la politique totalitaire de l'exécutif et mener à un désastre sanitaire. Penser qu'en étant vacciné on retrouvera une vie normale est un piège qui réserve de cruelles désillusions. Les premiers vaccinés en font déjà les frais avec l'obligation d'une troisième dose. L'enjeu actuel n'est pas de préserver un ersatz de liberté (vacances, restaurant, ciné...) mais plutôt de lutter de toutes nos forces, dès maintenant, pour restaurer nos complètes libertés. Nous soutenons les personnels soignants qui refuseront de se soumettre aux injonctions.
- **Réorganiser sa vie avec ses proches et son réseau local** pour contourner la ségrégation sanitaire en vue de la faire échouer. La Ligue met à disposition sur son site des tracts et des affiches à imprimer chez soi ou auprès de son imprimeur pour manifester son mécontentement.

- **Communiquer à la ligue toute preuve ou fait émanant de nos institutions** en vue de rassembler les éléments nécessaires pour le futur Tribunal pénal citoyen qui sera chargé de juger les coupables. Nous remercions tous ces gens qui communiquent déjà ces éléments à la [Commission d'enquête citoyenne internationale sur la politique Covid-19](#), créée le 3 juillet dernier sous l'égide de [l'European Forum for Vaccine Vigilance](#). Les courriers sont à envoyer à cecif-cov@protonmail.com. Ils doivent être de source institutionnelle nécessairement.
- **[Adhérer à la Ligue](#) pour soutenir financièrement nos actions, juridiques notamment**, ainsi que la diffusion de toutes informations utiles aux citoyens qui veulent lutter contre l'obligation vaccinale et restaurer les droits humains fondamentaux. Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informés et renforcer notre réseau en vue d'une action coordonnée.

La Ligue nationale pour la Liberté des Vaccinations www.infovaccin.fr/
Contact : lnplv.adm@orange.fr

ANNEXE [Communiqué de presse du 3 juillet 2021](#)

European Forum for Vaccine Vigilance

Appel à l'arrêt immédiat de la campagne vaccinale expérimentale

Création d'une Commission d'enquête citoyenne internationale sur la politique Covid-19

Sous l'égide de [l'European Forum for Vaccine Vigilance](#), des scientifiques, avocats, intellectuels, professionnels de santé, fonctionnaires et citoyens, ont adopté à l'unanimité la création d'une Commission d'Enquête Citoyenne Internationale à Paris lors de la 1^{ère} réunion du *Conseil scientifique citoyen international et francophone d'évaluation de la politique COVID-19 (Cecif-Cov)*.

Une des principales vocations est de rassembler expertise, expérience, savoir-faire et savoir-être aux divers mouvements existants qui ont émergé pendant cette crise sanitaire et y apporter des solutions concrètes sanitaires et stratégiques, tant scientifiques, juridique, sécuritaire et politique, sur le terrain avec et pour la population.

Des experts de divers domaines et des intervenants de l'auditoire présent sur place ou en téléconférence, ont pris la parole pour établir des constats d'évènements autour de la COVID-19 et mettre en évidence les circonstances et conséquences des évènements observés en 2020 et 2021 jusqu'à à ce jour. Des propositions concrètes ont ainsi été établies par cette Commission Internationale. À la suite des constats scientifiques, socio-économiques, politiques et juridiques établis et la non-justification de la loi d'urgence et de la campagne forcée et organisée d'une vaccination expérimentale dangereuse et indubitablement mortifère pour de nombreux êtres humains, **l'assemblée demande**

l'arrêt immédiat de toute campagne de vaccination en France et dans le monde. La Commission d'Enquête Citoyenne Internationale établie à l'unanimité, rassemblera les éléments permettant d'incriminer les responsables et complices de ce massacre organisé, déjà quantifiable et prouvable.

La réunion s'est déroulée sous la présidence de Jean-Pierre Eudier (chirurgien-dentiste retraité, Luxembourg), Gregory-Paul Martin (Auteur, Grande-Bretagne), Astrid Stuckelberger (scientifique internationale, CH) avec la participation de Virginie de Araujo-Recchia (Avocate, FR), des représentants de France, d'Israël, du Québec, du Canada, des Etats-Unis, du Luxembourg, de Belgique, de Suisse, du Pays de la Savoie, et du monde anglo-saxon.

Cette réunion suivait l'Assemblée générale très attendue de la [Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations](#) en France, présidée par le Dr Jean-Pierre Eudier. L'AG a affiché une participation élevée de ses membres et a validé la constitution de cette commission en offrant sa participation active à ce projet.

Dans son discours d'introduction à la 1^{ère} réunion du Conseil scientifique d'évaluation de la politique COVID-19, **le Dr Jean-Pierre Eudier a rappelé l'urgence de consolider l'état des lieux des constats et conséquences déjà disponibles et de se mobiliser. La situation étant grave et urgente, l'heure n'est plus à la tergiversation mais à une action ferme et volontaire pour protéger la population avant qu'il ne soit trop tard.**

Comparant la situation actuelle à celle du Génocide au Rwanda au Jour J-1, le Dr Eudier rappelle à l'assemblée la rapidité des événements, insoupçonnée à la veille d'un massacre horrible, en citant le Général Roméo Dallaire, commandant en charge des Casques bleus de l'ONU pour le maintien de la paix, témoins de la rapidité des événements. Après le constat du génocide fulgurant et de son impuissance devant la force destructrice de la haine entre Tutsi et Hutus, le Général Dallaire a déclaré : « *Le changement sismique évolue le temps d'une vie, ou peut arriver en un instant !* ».

Le Dr Eudier ajoute qu'aujourd'hui nous en sommes à ce point temporel avec la crise COVID-19 et que l'établissement de la Commission d'Enquête Citoyenne Internationale est une des réponses impérieuses à cette crise.

Le discours est retranscrit dans son intégralité ci-dessous.

Paris, le 3 juillet 2021.

Contact : cecif-cov@protonmail.com – chair@efvv.eu

DISCOURS D'INTRODUCTION DE DR. JEAN-PIERRE EUDIER

« Avant d'aborder l'objet de notre rencontre, je voudrais, en introduction, vous livrer quelques réflexions à propos du contexte actuel, particulièrement grave et qui, justement nous poussent à nous rassembler aujourd'hui.

Un esprit de division émane aujourd'hui de la part des pouvoirs publics. Chacun a pu remarquer combien la politique sanitaire et particulièrement la volonté d'obligation vaccinale, oppose les citoyens, brise le lien social et divise jusque dans les familles.

Diviser pour mieux régner, c'est une technique connue pour obtenir ou conserver le pouvoir.

Cette technique je l'ai vu à l'œuvre en Afrique, un pays que je connais particulièrement bien pour y avoir vécu et travaillé pendant 40 ans. Je voudrais citer comme exemple le drame du Rwanda. Une entreprise de division a été volontairement organisée pour provoquer la guerre entre les Hutus et les Tutsis. Ces deux peuples ont pourtant longtemps vécu en paix au sein du même pays, les uns éleveurs, les autres agriculteurs. Les tensions sont apparues à l'époque coloniale belge, où les intérêts financiers de ceux qui voulaient piller le pays ont sciemment amené ces deux peuples à s'opposer, en vue de diviser pour mieux les piller.

La communauté internationale a maintes fois été avertie des tensions croissantes entre ces deux communautés, mais elle n'a rien fait. Lorsque l'ONU est arrivée pour assurer la paix, les informations alarmantes sont remontées du terrain pour prévenir d'une guerre civile à venir, notamment de la part du général canadien Roméo Dallaire qui dirigeait les opérations. Mais le général canadien n'était pas autorisé à intervenir et il a assisté, impuissant, à l'escalade croissante des tensions, jusqu'à la guerre civile.

À l'époque, la Radio-Télévision des Mille Collines (RTL), qui était un peu comme BFMTV en France aujourd'hui, a joué un rôle funeste désormais bien identifié.

Je vous cite pour preuve un extrait du journal *Le Monde* ([paru en avril 2019](#)) : « La Radio-Télévision des Mille Collines a diffusé la haine, timidement d'abord, puis de façon totalement assumée. Il a par exemple divulgué le nom des personnes à abattre, offert des primes en échange de cadavres et exhorté les miliciens à massacrer : « *Vous allez mettre le feu aux Tutsis et ils vont regretter d'être nés... Faites du bon travail !* », « *Les fosses sont encore à moitié vides, vous devez les remplir !* » La RTL a joué un rôle capital dans le génocide de 1994, où 800 000 Tutsi et Hutu modérés ont perdu la vie, selon l'ONU », conclut le journal *Le Monde*.

Je voudrais souligner que notre grand journal national semble être devenu aujourd'hui, un organe de désinformation du grand public. Il participe, comme beaucoup d'autres médias, à la division entre pro-vaxx et anti (libre)-vaxx.

L'histoire se répète-t-elle ? Sommes-nous à la veille d'une guerre civile en France ou en Europe ?

Je le crains malheureusement et je ne suis pas le seul à le penser au sein de nos associations pour la défense des libertés. Michel de Lorgeril, dans son ouvrage sur *Les vaccins à l'ère du covid-19*, évoque cette possibilité d'une guerre civile en cas d'obligation vaccinale contre le coronavirus. Selon lui, les tensions entre pro-vax et anti (libre)-vax sont allées croissantes depuis la mise en place, en 2018, des 11 vaccins obligatoires pour les enfants.

Du côté de notre association, nous voyons bien le désarroi des familles face au chantage et aux pressions qu'elles subissent. Les parents se voient soumis à des ordonnances de juges qui les dépossèdent de leurs droits parentaux, impose la vaccination immédiate de leurs enfants.

Avec la crise sanitaire actuelle, nous voyons bien comment les médias déroulent un narratif pro-vax en vue de rendre la vaccination obligatoire, universelle et indifférenciée, peu importe les statuts biologiques individuels, ce qui correspond selon nous à une aberration à la fois biologique, sociologique et médicale.

Mais un peu comme le général Dallaire au Rwanda, certains scientifiques et juristes alertent les pouvoirs publics sur les risques sanitaires et sociologiques de cette obligation vaccinale. Mais ils ne peuvent rien faire et ils assistent, impuissants, à la division croissante de la société. Leur voix est écrasée par les médias de masse qui, comme a pu le faire Radio Mille Collines, dressent les gens les uns contre les autres. Il y aurait, selon nos médias et les experts de plateau télé :

- d'un côté les bons citoyens qui respectent les mesures sanitaires et se soumettent à l'injection vaccinale par altruisme
- et de l'autre côté les mauvais citoyens qui remettent en question la politique liberticide et qui seraient finalement des « criminels sanitaires » parce qu'ils refusent de se faire vacciner. En réalité, les « mauvais citoyens » sont surtout des gens qui pensent et qui doutent de l'argument sanitaire pour imposer la vaccination obligatoire. Ce sont des gens qui craignent pour leur santé et celle de leurs proches.

Malgré le discours politique initial qui tendait à rassurer et garantir la liberté vaccinale, la vaccination obligatoire contre le coronavirus se profile bel et bien à l'horizon. J'ai écouté France Inter hier, le projet de loi se précise.

Et, là encore, on s'appuie sur des chiffres honteusement manipulés pour tenter de justifier une telle obligation. C'est pour nous criminel.

Sur le terrain, nous voyons monter l'inquiétude dans la population générale à la perspective de voir l'obligation vaccinale s'installer. Quoi qu'en disent les médias, qui nous font croire que les gens se ruent vers les centres de vaccination, nous pensons en réalité que les gens ont peur de ce vaccin. Ils ont peur de perdre leur santé mais aussi leur travail.

Beaucoup de personnes constatent de plus en plus d'effets secondaires parmi leurs proches, leurs voisins... et parfois directement. Jamais dans l'histoire de la vaccination un vaccin ne semble avoir été aussi dangereux. J'ai recueilli hier matin, le témoignage d'un cabinet d'avocat spécialisé dans l'indemnisation des victimes d'accidents médicaux et il confirme qu'il est de plus en plus sollicité par les familles : décès, thromboses, accidents cardiaques.

Face au déni des autorités, des médecins prescripteurs et vaccinateurs, la Ligue est de plus en plus sollicitée... Que ce soit pour les 11 vaccins pédiatriques obligatoires et pour le vaccin contre le covid-19, les deux fronts sur lesquels nous combattons aujourd'hui, nous n'avons aucun levier d'action, aucun message d'espoir à apporter... Cette impuissance qui est la nôtre est aussi celle d'une grande partie de la population. C'est une impuissance absolument délétère car les gens n'ont aucun recours associatif ou juridique ! Quelle issue leur reste-t-il ?

De nombreuses familles font déjà face à un véritable drame avec les vaccins pédiatriques, d'autres découvrent maintenant avec effroi la dangerosité de la vaccination contre le covid-19. De plus en plus de gens sont maintenant éclairés. Ils deviennent conscients du crime qui est perpétré contre leur intégrité physique, mais aussi contre leurs valeurs. Vont-ils laisser faire ?

Cela m'amène à considérer la suite de cette crise si nous en arrivons à l'obligation vaccinale. Je ne vois que deux options :

- soit, nous assisterons à une guerre civile qui opposera les pro-vax et les libres-Vax assimilés aux anti Vax, avec, on peut au moins l'espérer, une issue favorable pour la liberté vaccinale
- soit, nous assisterons un véritable désastre sanitaire mais aussi social.

C'est pourquoi nous appelons les scientifiques, les juristes, les hommes politiques, les médias à prendre conscience de la situation alarmante dans laquelle nous sommes pour rédiger un message fort appelant à l'arrêt immédiat de cette campagne de vaccination criminelle.

Nous appelons également à la constitution d'une Commission d'enquête citoyenne et, éventuellement, la constitution d'un tribunal visant à juger les responsables de la catastrophe actuelle et à venir ».